



Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte  
Société des Vétérinaires Suisses  
Società delle Veterinarie e dei Veterinari Svizzeri

## Oui au contre-projet direct à l'initiative sur l'élevage intensif

Exposé de Daniel Gerber, directeur de la Société des Vétérinaires Suisses (SVS)

La Société des Vétérinaires Suisses (SVS) s'engage en faveur des thèmes de société directement ou indirectement liés à l'activité des vétérinaires. L'initiative sur l'élevage intensif porte sur le bien-être animal. La SVS la rejette. En revanche, elle soutient avec conviction le contre-projet direct.

La SVS plaide pour une rentabilité raisonnable dans la détention des animaux de rente. L'absence de rentabilité menace directement le bien-être animal et la prise en charge appropriée du cheptel.

La détention du bétail et, partant, la médecine des animaux de rente sont écartelés entre la rentabilité et les besoins des animaux. La SVS est convaincue que l'exigence d'une rentabilité raisonnable n'est pas en contradiction avec celle d'un bien-être animal accru. La détention optimale des animaux de rente et la gestion prévoyante de la santé sont nécessaires pour des raisons éthiques et ont leur importance sur le plan économique. Les formes d'élevage respectueuses des animaux ainsi que les soins vétérinaires réguliers aux cheptels ont des avantages économiques. Une étude réalisée par la faculté Vetsuisse de Zurich dans le cadre d'un projet encourageant l'élevage des veaux en plein air montre par exemple des améliorations significatives du bien-être animal et de la rentabilité<sup>1</sup>. La SVS demande à la Confédération et aux propriétaires de bétail de mettre sur pied des systèmes d'incitation plus complets, qui encouragent la détention conforme à l'espèce du bétail.

Le contre-projet direct à l'initiative sur l'élevage intensif vise un hébergement, des soins et des conditions d'abattage respectueux des animaux ainsi que des sorties régulières. Les vétérinaires soutiennent le compromis proposé pour les raisons suivantes:

- Le bien-être de tous les animaux est ancré dans la Constitution fédérale.
- Le bien-être animal est renforcé dans l'élevage des animaux de rente.
- Le contre-projet répond à une attente largement répandue dans la société quant à l'amélioration générale du bien-être animal.

Le contre-projet direct repose sur une base scientifique et éthique solide. La SVS ne comprend donc pas pourquoi la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national l'a rejeté le 19 octobre 2021. Les milieux agricoles s'opposent malheureusement aussi au développement du bien-être animal.

La SVS demande au Conseil national de corriger cette décision à la session d'hiver et d'améliorer de manière adéquate le bien-être animal, conformément au contre-projet du Conseil fédéral.

La SVS part du principe que l'initiative sur l'élevage intensif aura de la peine à s'imposer aux urnes. Si le Parlement n'entre pas en matière sur l'initiative ni sur le contre-projet direct, la SVS soutient la «trajectoire de développement du bien-être animal» selon le contre-projet indirect.

29.11.2021

<sup>1</sup> <http://www.nfp72.ch/de/News/Seiten/190509-news-nfp72-das-freiluftkalb-braucht-viel-weniger-antibiotika.aspx>